



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné, que le règlement 414-2021 de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, amendant le règlement 278-2014 relatif à la fermeture des fossés, est entré en vigueur le 14 juillet 2021.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka ce 14 juillet 2021

Éric Beaulieu
Directeur général et secrétaire-trésorier